JAMAÏQUE. Soumises, pour le spirituel, à l'autorité de l'Evêque de Londres; mais on n'envoie guere à la Jamaïque, que des ecclésiastiques sans science & sans mœurs, qui donnent les premiers, aux peuples qu'ils viennent instruire, l'exemple du

libertinage & de la débauche.

'une cet

e plomb.

résenter

z tout le

ersonne

permif-

ine peut

oldat qui

le. Dans

quelques

egle tout

ec plein

de l'avis

re. Mais

les régle-

lieu; &

nt à revi-

es estro-

publics.

l'occa-

emi, sont

rneur ou

sties le.

s taxes

s minif-

vres,&

utes les

que sont

mp.

Les domestiques qui font leur devoir, sont ici considérés & favorisés. J'en ai vu qui étoient nourris & vêtus comme leurs maîtres, avec un cheval entretenu, & un negre pour les servir. Il y en a, qui après avoir rempli le tems de leur engagement, sont devenus eux-mêmes chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations. On traite les autres avec beaucoup de sévérité; pour la moindre faute, ils sont chargés de fers. Les vivres leur sont donnés au poids, & en petite quantité. Ce qui perd le plus souvent cette espece de gens, c'est leur trop grande intimité avec les negres, qui les engagent quelquefois à trahir leur devoir. Aureste leurs fonctions sont moins pénibles, que celles de nos journaliers en Europe. Ils s'obligent de servir pendant trois ou quatre ans. On les Xiii